

**ARRÊTÉ DEP-2024-091 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MÉTIERS DU FROID ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 10 mars 2021 portant création du baccalauréat professionnel métiers du froid et des énergies renouvelables ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel métiers du froid et des énergies renouvelables pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Olivier PROVOT, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Mohamed ALCAHIA, enseignant

Enseignants :

Monsieur Georges DESSENNES

Monsieur Mohammed KAR-I

Monsieur David PESCAIRE

Monsieur Marouane TOMZINI

Madame Mariama CULOT

Madame Alice POTIER

Madame Marion GRISEL

Monsieur Corentin MAHE

Monsieur Romain MARC

Madame Perrine ORION

Madame Florence PLEZ

Monsieur Christophe ZAWADZKI

Professionnels :

Monsieur Benoît DELORME

Monsieur Pierre FOLTRAN

Monsieur Axel DA SILVA

Monsieur Régis RUPPA

Monsieur Jean-Jacques CORMET

Monsieur José DOS SANTOS

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER